



LAWYERS FOR COMMUNITIES AND THE ENVIRONMENT





Qui sommes-nous ?

Natural Justice (NJ) est une organisation africaine qui se consacre à la justice sociale et environnementale. Nous sommes une équipe d'avocats, de défenseurs et d'experts juridiques spécialisés dans les droits humains, l'environnement, le climat, le droit foncier, le droit des communautés autochtone et le droit du patrimoine. Notre mission est de renforcer les droits collectifs des communautés et de protéger les liens sacrés entre les peuples autochtones, les communautés locales et la nature. Nous agissons en solidarité avec ces communautés, en valorisant leurs connaissances, leur consentement et leurs priorités.



Pourquoi NJ/ quelle est notre approche ?

NJ met en œuvre une approche intégrée combinant autonomisation juridique, recherche, influence sur les politiques et action juridique («Litigation Plus»). Nous collaborons étroitement avec les communautés et les coalitions pour les aider à connaître, utiliser et façonner le droit. Notre approche est basée sur trois axes stratégiques:

1. **Se tenir aux côtés des communautés:** Nous fournissons aux communautés les outils nécessaires pour participer et diriger les processus de prise de décision ;
2. **Défendre les droits des communautés contre les impacts environnementaux et sociaux :** Nous contestons les projets qui nuisent à l'environnement et violent les droits des peuples autochtones et des communautés ;
3. **Affirmer et garantir les droits aux terres, aux ressources et aux connaissances :** Nous collaborons pour la reconnaissance et la protection des droits collectifs des peuples autochtones sur leurs terres, leurs écosystèmes et leurs savoirs traditionnels, essentiels à leurs moyens de subsistance, leur culture et leur bien-être.

En outre, Natural Justice par ses cinq initiatives offre un espace d'innovation pour répondre aux besoins émergents, permettant d'explorer de nouvelles pistes d'action en collaboration avec les

communautés et ses alliés. Les initiatives sont gérées au niveau régional en collaboration avec nos Hubs et contribuent souvent à nos programmes et à la création de mouvements.



Comment l'impact façonne notre approche ?

Les défis et les succès que nous avons rencontrés au cours de l'année écoulée nous ont offert des occasions inestimables d'apprendre de nos erreurs, d'ajuster nos plans et de mettre en œuvre des activités et des objectifs avec agilité. Nous avons tiré de nombreux enseignements, mais les plus importants sont les suivants :

- ▶ **Agilité et rapidité** : Une intervention juridique rapide est cruciale pour prévenir les dommages irréversibles.
- ▶ **Récits transformateurs** : Associer les victoires juridiques et politiques à des récits stratégiques renforce la mobilisation publique et politique.
- ▶ **Solidarité régionale** : La collaboration transfrontalière entre mouvements et régions amplifie l'impact des stratégies juridiques et accélère l'apprentissage collectif.
- ▶ **Protection des défenseurs** : La sécurité des défenseurs de l'environnement est essentielle à la justice environnementale, nécessitant un soutien juridique, d'urgence et diplomatique intégré.
- ▶ **Financement flexible** : Un financement sans restriction permet à NJ de s'adapter, de saisir les opportunités et de répondre efficacement aux menaces émergentes.



Quel est notre impact ?

Depuis 2007, NJ soutient les communautés de première ligne en fournissant une expertise juridique, en menant des litiges stratégiques et en réalisant des actions de plaidoyer politique. Nos réalisations comprennent :

- ▶ Soutien juridique aux défenseurs de la terre et de l'environnement.
- ▶ Contestation des projets d'extraction nuisibles.

- Protection des droits fonciers, des sites sacrés et des savoirs traditionnels des peuples autochtones.
- Promotion de modèles de conservation dirigés par les communautés.

Nos actions ont eu un impact direct sur la vie des défenseurs et des communautés autochtones, en facilitant l'accès à la justice et en promouvant des alternatives durables. Notre travail a également permis de renforcer les mouvements sociaux et d'influencer les décideurs politiques.

Le chemin à parcourir nous offre l'opportunité de consolider nos acquis. Cet objectif peut être atteint grâce à un soutien continu aux priorités programmatiques, opérationnelles et de leadership de NJ pour une organisation plus forte, plus agile et plus efficace, mieux à même de répondre aux menaces actuelles et émergentes sur le continent.



Pourquoi maintenant ?

Le monde est confronté à une crise existentielle : la **destruction de l'environnement, le changement climatique et les violations des droits de l'homme** s'accroissent, affectant de manière disproportionnée **les peuples autochtones et les communautés de première ligne à travers l'Afrique**.

- 471 projets pétroliers et gaziers devraient voir le jour en Afrique d'ici 2028, menaçant les communautés, les sources d'eau et les points chauds de la biodiversité ;
- Plus de 65 % de la biodiversité africaine est menacée par la déforestation, l'agriculture industrielle et la dégradation des sols provoquée par les industries extractives ;
- Des lois environnementales faibles et des intérêts corporatifs incontrôlés continuent d'exploiter les terres et les ressources, déplaçant les communautés indigènes ;
- Plus de 50 % des sites naturels sacrés, des forêts, des rivières et des montagnes d'Afrique ayant une profonde signification culturelle et spirituelle sont menacés par les infrastructures et le développement commercial ;

- Les connaissances et les systèmes de gouvernance autochtones sont souvent ignorés, malgré leur succès avéré en matière de conservation durable et d'adaptation au climat.

Sans une action urgente, des millions d'hectares de terres ancestrales seront perdus, menaçant les identités autochtones, le patrimoine culturel et la capacité de ces communautés à sauvegarder les régions les plus riches en biodiversité de la planète.



Comment pouvez-vous impacter la vie des communautés ?

Grâce à votre investissement, nous allons :

- **Défendre les droits** : Renforcer l'assistance juridique, le contentieux stratégique et la réponse rapide pour les communautés qui luttent contre l'accaparement des terres, les déplacements de population et la destruction de l'environnement ;
- **Responsabiliser les communautés** : Étendre les programmes d'autonomisation juridique afin que les communautés puissent connaître, utiliser et façonner la loi pour défendre leurs terres et leurs sites sacrés ;
- **Transformer la politique et la gouvernance environnementale et climatique** : Influencer les politiques nationales et internationales pour qu'elles donnent la priorité aux solutions communautaires, aux droits des autochtones et à la justice environnementale pour qu'elles soutiennent les solutions communautaires ;
- **Protéger les sites et la biodiversité** : Travailler avec les communautés autochtones pour obtenir la reconnaissance juridique des systèmes de gouvernance traditionnels et protéger les paysages culturels menacés ;
- **Amplifier les voix** : Renforcer les activités de plaidoyer et de communication afin de modifier les récits et d'instaurer une solidarité mondiale en faveur des droits de l'homme et de l'environnement.



Natural Justice en 2024

L'année 2024 a marqué une expansion significative de l'impact de Natural Justice à travers le continent. Nous avons étendu notre portée en menant des contentieux stratégique et audacieux, en forgeant des partenariats plus solides et en déployant des stratégies communautaires plus efficaces. Grâce à la mobilisation de financements et de soutiens, nous avons pu réagir aux menaces et aux opportunités qui se sont présentées, aidant ainsi les communautés à protéger leurs terres, à faire respecter leurs droits et à façonner les politiques de justice environnementale et climatique aux niveaux national, régional et mondial. Des victoires judiciaires qui ont établi des précédents à l'autonomisation des citoyens sur le terrain, de l'influence sur les politiques internationales à la transformation des récits dominants. Notre travail a confirmé avec force une vérité simple : lorsque les communautés sont soutenues pour connaître, utiliser et façonner la loi, la justice émerge non seulement comme une possibilité, mais comme une force puissante de changement.



Les réalisations ci-dessous donnent un aperçu de notre empreinte en 2024

- En 2024, Natural Justice a étendu son influence, notamment en menant ou en soutenant plus de 30 contentieux stratégiques à travers l'Afrique. Menés devant les tribunaux régionaux, administratifs et nationaux, ces actions visaient à combattre les injustices systémiques qui menacent les droits et les moyens de subsistance des peuples autochtones et des communautés locales. Notre rôle a varié allant de la représentation directe des communautés, en passant par le statut de demandeur, au soutien juridique technique. L'année dernière, nous avons plaidé dans six juridictions et initié nos premières affaires stratégiques à Madagascar et au Nigeria. De plus, Natural Justice a innové au Kenya et au Sénégal en lançant des recours constitutionnels pour établir des précédents juridiques à plus grande échelle.

- ▶ En collaboration avec ses partenaires, Natural Justice a entrepris plusieurs litiges stratégiques avec [succès](#). La victoire historique obtenue en Haute Cour contre les tests sismiques menés par Shell au large de la côte sauvage d'Afrique du Sud. L'affaire, portée devant la Cour suprême d'appel en 2024, a constitué une avancée majeure en établissant un lien direct entre l'extraction de combustibles fossiles et les violations des droits constitutionnels à l'alimentation, à la culture et à un environnement sain. Elle a également mis en évidence l'intersection cruciale entre les droits des peuples autochtones, la justice climatique et la responsabilité des entreprises. La décision de la Haute Cour d'interdire l'exploration par Shell a envoyé un message clair : les projets d'extraction ne peuvent pas prévaloir sur les droits fondamentaux, même avec l'aval du gouvernement. Actuellement soumise à la [Cour constitutionnelle](#), cette affaire permettra de renforcer les protections des communautés vulnérables confrontées à des menaces similaires à travers l'Afrique. Elle affirme avec force que les industries extractives ne peuvent pas supplanter les droits constitutionnels, même avec le soutien de l'État.
- ▶ Au Sénégal, avec l'appui apporté aux communautés côtières de Bargny par le biais du RAPEN, Natural Justice a eu à introduire un [recours](#) en annulation du certificat de conformité de la centrale à charbon menaçant les droits environnementaux des communautés. Par décision, la Cour suprême a conclu au rejet du recours de RAPEN considérant que, "quand bien même les arguments soulevés par RAPEN, notamment la violation de nombreux textes internationaux et nationaux seraient fondés, l'Administration, en s'abstenant de retirer le certificat de conformité environnementale, n'a pas commis d'erreur grossière dès lors qu'elle peut prendre d'autres mesures que celle sollicitée par les requérants". Il s'agit là d'une victoire importante pour les associations de défense de l'environnement, en général, et pour RAPEN en particulier, car elle légitimise son combat auprès des communautés de Bargny qui exigent la fermeture et le démantèlement de la centrale à charbon en raison des nombreuses nuisances et atteintes à leurs droits fonciers, économiques, sociaux et culturels qu'elle occasionne.

- ▶ Au Kenya, Natural Justice a obtenu une nouvelle victoire significative en obtenant l'annulation de l'Évaluation d'Impact Environnemental (EIE) accordée à [Sosian Energy Ltd.](#) Cette décision réaffirme l'importance du processus de développement inclusifs et transparents. L'insistance de la Cour sur la nécessité d'une Évaluation d'Impact Environnemental et Social (EIES) rigoureuse, incluant une participation publique effective, souligne notre engagement envers des approches de la gouvernance environnementale fondées sur les droits. Il est important de noter que la Cour a reconnu la pertinence des études d'impact climatique, même si elles n'étaient pas obligatoires dans ce cas précis, ce qui est en accord avec notre action plus vaste en matière de justice climatique et d'initiatives environnementales portées par les communautés.
- ▶ Par ailleurs, à la suite d'une intervention déterminante de Natural Justice, le Sous-Préfet de l'arrondissement de Méouane, au Sénégal, a pris un [arrêté](#) ordonnant la suspension immédiate des opérations de forage menées par les Industries Chimiques du Sénégal (ICS), et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cette décision réaffirme l'importance de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des projets miniers. En suspendant ces activités, l'autorité administrative a démontré son engagement à permettre une évaluation approfondie des enjeux, à garantir le respect des droits des communautés concernées et à promouvoir une plus grande transparence et responsabilité dans le secteur minier.
- ▶ Au Nigeria, Natural Justice a intenté une action en justice au Nigeria pour obtenir le rapport d'évaluation de l'impact environnemental du gazoduc transsaharien, dont la première phase a pollué la seule source d'eau potable de la communauté d'Ofunene. L'objectif est de permettre à la communauté de comprendre l'étendue des dégâts et de surveiller l'efficacité des mesures correctives. La Haute Cour fédérale a rejeté la demande pour un motif technique improbable, et Natural Justice prépare un recours pour 2025
- ▶ La stratégie contentieuse de Natural Justice illustre comment des approches juridiques créatives et audacieuses peuvent modifier l'équilibre des pouvoirs entre les communautés et ceux qui menacent leurs terres et leurs moyens de subsistance. Nos actions en justice constituent une source d'inspiration et offrent une

feuille de route pratique aux communautés africaines confrontées aux violations de leurs droits, à la dégradation environnementale et au changement climatique. Elles démontrent que le droit, lorsqu'il est appliqué de manière stratégique et créative, peut être un outil puissant pour défendre les droits humains, la justice environnementale et un avenir durable pour tous.



Des récits modifiés et des voix amplifiées

En collaboration avec Contemporary Film Productions, Natural Justice a présenté en avant-première son documentaire primé *Wild Coast Warriors*, un film décrivant la lutte victorieuse des communautés contre le géant pétrolier Shell. Le film connaît un immense succès et a été diffusé à la télévision nationale en Afrique du Sud, aux Pays-Bas et en Espagne. La campagne d'impact a également été un grand succès, avec 24 projections en Afrique du Sud et de nombreuses autres à travers le monde. Le film a été sélectionné dans 14 festivals internationaux, dont [Life After Oil](#) et [whales One World](#) (2025), et a reçu cinq prix du meilleur film, une mention honorable et deux nominations.

Natural Justice utilise son programme radio «Climate Justice Situation Room» pour diffuser les prévisions météo et améliorer la préparation aux inondations croissantes au Nigeria depuis 2012. Ce programme a mené à la création d'un comité de haut niveau dans l'État de Rivers, dirigé par le vice-gouverneur, pour la sensibilisation, la préparation précoce et le soutien post-inondation aux communautés touchées.

De même, au Sénégal, Natural Justice a développé une série de capsules vidéo intitulée l'abécédaire de la transition énergétique au Sénégal. Ces vidéos à la fois ludiques et éducatives constituent une contribution à la sensibilisation pour une meilleure compréhension des enjeux du changement climatique et de la transition énergétique pour les enfants et les jeunes. A cet effet, plusieurs types d'activités ont été régulièrement réalisées comme les randonnées écologiques, les concerts Art-climat, théâtre, tournoi de foot, forum sur les effets de la dégradation environnementale et de l'érosion côtière, le phénomène d'accaparement des terres...,



Protection des droits et du patrimoine des peuples autochtones

En Namibie, Natural Justice s'est engagée dans un [processus de protocole communautaire bioculturel \(BCP\) avec la communauté indigène des Ovaherero](#). Pendant plusieurs mois, ce processus important a rassemblé de jeunes chercheurs de la communauté pour documenter la culture des Ovaherero, actuellement menacée par des projets qui ont un impact négatif sur leurs systèmes d'eau et leurs terres. Les BCP et le processus de documentation jouent un rôle essentiel dans le renforcement des droits des peuples autochtones et des générations futures. Non seulement ce document codifie leur existence, leur mode de vie et leur territoire, mais ce processus permet également aux peuples autochtones de revendiquer leurs droits et de se battre pour les faire respecter.

Ce processus de BCP a été également conduit dans d'autres pays d'intervention notamment Madagascar (7) et [Sénégal](#). Il faudra également ajouter 2 registres communautaires de la biodiversité et des connaissances traditionnelles associées développés à Sahandrazana et à Ampangalantsary et 5 documentations d'APAC territoire de vie des communautés à Andranobe, Anjà, Vorehe, Ambi, Soanavelandrazana.

Au Sénégal, nous avons soutenu les communautés de Mboro affectées par l'exploitation minière dans la réalisation d'un audit communautaire. Cet audit documentait les impacts négatifs des Industries Chimiques du Sénégal (ICS), les violations des droits et formulait des recommandations aux autorités, au gouvernement et à l'entreprise, afin d'assurer la diligence raisonnable, la prévention, la réparation et la restitution pour les membres des communautés touchées. Le processus d'audit a renforcé les compétences juridiques des jeunes et a fourni à la communauté un outil essentiel pour négocier, exercer ses droits et demander des comptes aux responsables et aux entreprises. Il est utilisé par les communautés dans leur plaidoyer, rencontre avec les ministères concernés. Il a également abouti à l'organisation de la première édition Entreprise et Territoire organisée par les ICS dans le cadre de sa RSE.



Sécurité foncière

Au Kenya, avec le soutien de Natural Justice, la [communauté Nakukulas a réussi à enregistrer ses terres communautaires](#). La communauté est désormais légalement reconnue en tant qu'entité et propriétaire de ses terres, ce qui lui assure une sécurité juridique et une protection contre l'empiétement ou l'accaparement illégal des terres.

A Madagascar, au nom des communautés Tsarafara, Natural Justice a remporté une victoire importante devant la Cour de cassation. Le litige portait sur 30 hectares de terres situées dans la zone gérée par les Tsarafara, dans le cadre d'un contrat signé avec le ministère de l'environnement. Un individu, se prétendant propriétaire du terrain, avait obtenu de la Cour d'appel d'Antananarivo une ordonnance d'expulsion et le paiement de 2000 dollars de dommages et intérêts. Cependant, la Cour de cassation a annulé la décision et ordonné la restitution des terres aux communautés Tsarafara.



Plaidé avec succès en faveur d'une réforme législative progressiste

Au Mozambique, Natural Justice a lancé une [campagne de sensibilisation](#) pour s'assurer que les nouvelles lois foncières reflètent les meilleurs intérêts des communautés, compte tenu du pourcentage élevé de Mozambicains qui dépendent de la terre pour l'agriculture et les ressources naturelles. Grâce à l'autonomisation juridique des communautés et au soutien de la participation publique aux processus politiques, le concept de consentement préalable, libre et éclairé (CPLI) a [été inscrit dans la nouvelle loi foncière](#) pour la première fois dans l'histoire.

Au Sénégal, avec le soutien de Natural Justice, la petite communauté de pêcheurs de [Bargny a réussi la prouesse de gel des financements destinés à la centrale à charbon](#). Plusieurs banques dont la Banque Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden (FMO) en vue de la révision

des règles de diligence raisonnable et l'élaboration d'un mécanisme de plainte pour les communautés impactées.

Natural Justice soutient juridiquement et politiquement des États nigériens (Cross River, Akwa Ibom, Rivers) pour qu'ils adoptent des lois sur l'électricité favorisant les énergies renouvelables, l'énergie abordable, les subventions aux pauvres et l'accès à l'énergie. Ils ont aussi créé une coalition d'acteurs clés (associations d'énergies renouvelables, OSC, communautés, agence gouvernementale) qui a influencé les projets de loi de Cross River et d'Akwa Ibom.



Défense des défenseurs de l'environnement

L'initiative africaine des défenseurs de l'environnement (AEDI) de Natural Justice a soutenu 180 défenseurs à travers l'Afrique par le biais du fonds d'urgence. 123 de ces défenseurs étaient des activistes environnementaux arrêtés et agressés pour avoir protesté contre l'[oléoduc de pétrole brut d'Afrique de l'Est \(EACOP\)](#) en Ouganda. Le fonds a permis de financer leur libération sous caution et leur représentation juridique. De même, au Sénégal, le fonds a permis d'apporter une assistance juridique à des prévenus dans le cadre du procès Barna et dans l'[affaire Lompoul](#) (accusation de diffamation) par la mise à disposition d'un avocat en vue de leur défense. La disponibilité d'un soutien rapide et solide pour les défenseurs a non seulement encouragé ces derniers à poursuivre leur activisme, mais aussi à sauvegarder les droits civiques et politiques.

La prévention et la protection sont également fondamentales pour assurer la sécurité des défenseurs : en août 2024, dans le cadre d'une coalition d'ONG travaillant sur les droits de l'environnement, Natural Justice a soumis une communication conjointe aux rapporteurs spéciaux des Nations Unies et à la Commission africaine, faisant part de ses préoccupations concernant les violations des droits de l'homme et l'augmentation des attaques contre les défenseurs de l'environnement en Ouganda. En réponse à la communication conjointe, la Commission africaine a adopté une [résolution](#) appelant l'Ouganda à défendre et à respecter les droits de l'homme. De même, les rapporteurs spéciaux de l'ONU, dans une lettre conjointe adressée au gouvernement ougandais, ont condamné les violations flagrantes des droits de l'homme et ont appelé au respect du droit international.



Influence des politiques environnementales mondiales et des processus

Lors de la 16ème session des négociations de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ([UNCBD COP16](#)), Natural Justice a soutenu la participation des activistes ougandais et malgaches aux négociations, et a plaidé pour l'inclusion d'un langage sur l'équité, la justice et une approche basée sur les droits de l'homme pour la mise en œuvre, le suivi et le financement du Cadre mondial pour la biodiversité. Ce plaidoyer a mis l'accent sur la démocratie environnementale et le besoin urgent pour les États parties de respecter et protéger les droits des défenseurs de l'environnement et de la terre. S'appuyant sur les précédentes COP (CCNUCC [COP29](#)), Natural Justice, en collaboration avec d'autres organisations de la société civile, a plaidé pour l'inclusion d'un langage sur l'équité, une [approche de l'action climatique basée sur les droits de l'homme](#), une [transition énergétique juste](#), un financement du climat basé sur des subventions et la protection des [défenseurs de l'environnement](#). Natural Justice [a soutenu deux activistes locaux](#) d'Afrique du Sud et d'Ouganda pour qu'ils rejoignent la délégation à Bakou, en Azerbaïdjan.

En octobre 2024, Natural Justice, dans le cadre de l'Alliance for Indigenous Land and Environmental Defenders (ALLIED), a publié un [rapport](#), appelé Hidden Iceberg 2.0. Ce rapport documente les attaques non létales contre les défenseurs des terres et de l'environnement autochtones dans 46 pays. Le rapport, considéré comme le premier du genre révèle des taux alarmants d'agressions contre les peuples autochtones et les défenseurs de la terre et de l'environnement, ainsi qu'une escalade et une cyclicité de la violence, y compris des schémas de violence qui peuvent précéder l'assassinat de défenseurs.

Le rapport, qui a été lancé lors de la COP16 de la CNUDB pour renforcer le plaidoyer en faveur d'une protection accrue des défenseurs de l'environnement, a été utilisé dans différents espaces multilatéraux par les membres d'ALLIED et du Leaders Network for Environmental Defenders (LEAD) pour sensibiliser à l'escalade de la violence contre les défenseurs de l'environnement et influencer les gouvernements pour qu'ils adoptent et mettent en œuvre des mécanismes de protection plus efficaces.

